

Feuille de présence des Actionnaires

à l'Assemblée générale du 15 Février 1882

M.M.

		Report	1531
Seigot, né Zürcher		3	
Silbersen Co., bds. Directeur	30		<i>fillerim</i>
Société Als de Consta. Msc.	10		
Speitel, Jean	2		<i>ppr. filleur</i>
Spez, Georges	7		
Stehelin, Ed.	2		<i>ppr. Robert Mayes</i>
Cesché, Jules	2		
Cherry Mieg, Edouard	16		<i>Edmann Thury expy</i>
Cherry Mieg, Emile	5		
Cherry, Dr. Pierre	5		<i>ppr. M. M. M. M. M.</i>
Crapp, Dr. Edouard	5		<i>ppr. Robert Mayes</i>
Weber, Dr. Dr.	26		
Weber, Emil	12		<i>Emil Weber</i>
Weber, G. Ed.	6		
Werd, Armand	20		
Woss, Jacques, bdsur	7		<i>D. W.</i>
Welté, Eugén	10		
Witz, Jacques	12		<i>ppr. Robert Mayes</i>
	1531		
	20		

Feuille de présence des Actionnaires

à l'Assemblée générale du 15 Février 1882

M.M.

		Report	1531
Zeller frères		11	<i>ppr. T. G. Kuller au</i>
Zetter, H.	4		<i>ppr. Fr. Trunzwiller</i>
Zetter, né Huguenin. Dr. zli	6		<i>ppr. Fr. Trunzwiller</i>
Zetter, Dr. Georges	6		
Ziegler, H.	5		
Zindel, H.	11		
Zürcher, H.	3		
	1577		
Plus 23 actionnaires ne possédant qu'une action et ne pouvant voter	23		
	1600		
	21		

Rapport, présenté par M. Fr. Tricchler
président du Conseil d'administration à l'assemblée
générale du 15 Février 1882

Messieurs

Le bilan des opérations du Comptoir s'est élevé à
Fr. 22838655.97 par l'entrée en portefeuille de 48385 Etats

Le 1 Semestre a produit Fr. 10834918

Le 2 D. 12003737

22838655

Les Frais Généraux s. sont élevés à
Fr. 54682.12 sur Fr. 27548.67 pour le 1 Semestre
" 27133.45 D. 2 D.

45682.12

Le Profit net s'est élevé à
Fr. 190651.91 dont Fr. 54559.12 pour le 1 Semestre
" 136392.79 D. 2 D.
190651.91

Il a dû être déduit du Bréfice de
 F 190651.91 . F 1947.25 Solde d'écriture du C. Etat du Sudfrance
 " 20059.28 " 19012. - Perte pris au cours de l'année
 F 170592.66 dont le Conseil propose la répartition suivante
 72000.- aux administrateurs (9%) dont 16000 sur
 A' payer en Juillet d'après le 1 Semestre
 à 156000 restant à trancher
 8000.- aux administrateurs possesseurs de 400
 actions en Juin d'au moins de 24%
 depuis d'au moins de f 800 (20 par action)
 70000.- à porter au fonds de Provisance
 12559.26 au directeur f 5000 intérêt de 10%
 2400.- amortissement d'Immeuble (Bureau)
 2100.- Gratification aux employés
 3533.40 Solde laissé au Crédit de P. P
170592.66

Aussi formé de l'art 53 des Statuts, 4 administrateurs

1 Bureau

Sont à nommer ou à remplacer. Les membres sortants sont
 M. Robert Meyer. Théodore Koechlin. C. Courtois. Leon Kochlin
 et administrateur M. Laederich Weber Bureau.

Le prs M. J. F. Schenck fait son rapport, au nom
 du Comité de Censure. Le Président

Fritz Kochlin

Rapport
 présenté par Monsieur J. F. Schenck, au nom du Comité de Censure

Messieurs

Le Comité de Censure s'est constamment conformé aux Obligations
 que lui imposent les Statuts du Comptoir en assistant aux
 réunions mensuelles du Conseil d'Administration et en faisant
 chaque mois la vérification de la Carte et du Portefeuille, qu'il
 a toujours trouvés dans l'ordre le plus parfait.

Un membre du Comité a assisté à l'examen des écritures
 de la fin de l'année 1881 fait par les deux Administrateurs de service.

Le résultat satisfaisant constaté par le rapport de Monsieur
 le Président du Conseil d'Administration, dont nous pénétrons d'entendre
 sa lecture, a été reconnu conforme et le Comité de Censure ne peut
 que donner son entière approbation à la répartition du
 bénéfice qui vous est proposée.

Mulhouse le 15 Février 1882

Jean de J. Schenck

Procès-Verbal

L'an Mil huit cent quatre vingt deux le quinze Février
 l'Assemblée générale ordinaire des Actionnaires du Comptoir
 d'Escompte de Mulhouse, convoquée par le directeur en conformité
 de l'art. 45 des Statuts, & en outre par lettres à domicile, s'est
 réunie dans la Salle de la Bourse.

La liste des Actionnaires possédant les 1600 actions émises est
 déposée sur le bureau, conformément à l'art. 44 des Statuts.

A onze heures, soixante-douze Actionnaires, dont plus de
 cinquante étrangers aux Conseil d'Administration & de Censure,
 présents ou représentés, possesseurs de plus de cinquante cinq
 Actions, ayant signé la feuille de présence. L'Assemblée est
 régulièrement constituée aux termes de l'art. 48 des Statuts.
 Monsieur le Président du Conseil d'Administration préside
 l'Assemblée.

La feuille de présence constatant que les deux plus forts
 actionnaires sont M. E. Schenck & Schlumberger. Weber
 le Président les proclame scrutateurs & ses portes de prendre
 place au Bureau.

Le Bureau ainsi constitué désigne Monsieur Alfred Kullmann
 pour Secrétaire.

Monsieur le Président donne lecture à l'Assemblée du
 rapport fait au nom du Conseil d'Administration sur les
 opérations du Comptoir faites pendant l'année Mil Huit
 cent Quatre Vingt Un.

Ce rapport est suivi de celui de Monsieur Jean de J. Schenck
 au nom du Comité de Censure.

Aucune réclamation n'ayant été faite, l'Assemblée adopte
 à l'unanimité le rapport & ses conclusions.

Le Président invite ensuite l'Assemblée à voter la renouvellement
 partiel du Conseil d'Administration & du Comité de Censure
 M. M. Robert Meyer, Théodore Koechlin, C. Courtois, Leon Kochlin
 administrateurs sortants. M. Laederich Weber, Censeur sortant
 désigné par rang d'ancienneté, dont il est décidé à l'unanimité
 par abs. & suré, l'Assemblée ayant demandé ce mode de
 votation.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à
 onze heures & demie.

Le Secrétaire

J. August Kullmann (Signature)

Les Scrutateurs

Eduard Schenck (Signature)
 Schlumberger (Signature)

Le Président

Fritz Kochlin